

Chambre des représentants

Kamer van volksvertegenwoordigers

Question Parlementaire

Parlementaire Vraag

Document : 55 2019202002101

Session / zitting :

20192020 (SO)

20192020 (GZ)

Dépôt / Geregistreerd : 12/02/2020

Auteur : SENESAEL Daniel

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
6 M. Sociale Zaken, Volksgezondheid, Asiel en Migratie M. Affaires sociales, Santé publique, Asile et Migration	401	13/03/2020

La présence de résidus pharmaceutiques dans les eaux et la consommation d'antibiotiques.

Comme je le soulignai à madame la ministre Marghem, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) publia en novembre 2019, un rapport avertissant des risques de pollution liés à la présence de résidus pharmaceutiques dans les eaux des pays économiquement développés. Les stations d'épuration semblables à celles usitées en Belgique ne permettent pas l'élimination totale de ces résidus. Si les auteurs du rapport démontrent l'absence de risque pour la santé humaine, ceux-ci soulèvent néanmoins les conséquences néfastes d'une telle pollution sur la faune de nos cours d'eau. Les contraceptifs oraux s'y retrouvant entraînent, par exemple, la féminisation des poissons, laquelle diminue leur capacité de défense face aux prédateurs.

La forte absorption de produits pharmaceutiques, et plus particulièrement d'antibiotiques, est l'une des causes majeure de cette forme de pollution. En limitant leur consommation, nous pouvons espérer, par effet de domino, résorber les maux que nous infligeons aux êtres vivants non-humains et à leur environnement.

Lorsque j'ai soumis ce constat à la ministre Marghem le 15 janvier 2020, celle-ci m'a répondu que le plan national AMR, portant sur les résistances anti-microbiennes, était en cours d'élaboration. Elle m'a conseillé de m'adresser à vous, pour avoir de plus amples informations ce point.

Initialement, le projet de plan AMR devait avoir été finalisé fin 2019. Or, celui-ci est toujours en cours de rédaction. Serait-il possible de connaître les avancées réalisées depuis le *stakeholders* dialogue du 22 novembre 2019?



Réponse à la question parlementaire n° K 401 du 12/02/2020 de monsieur Senesael

L'Honorable Membre trouvera ci-après la réponse à sa question.

Un plan d'action national One Health pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (2020-2024) est effectivement en cours d'élaboration dans notre pays, sous la coordination du SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement. Les objectifs centraux sont l'utilisation prudente d'antimicrobiens afin de réduire le risque de résistance et la prévention et le contrôle des infections.

Dès le départ du projet, la volonté a été de travailler selon l'approche « One World One Health », c'est-à-dire une approche intégrée de la santé des humains, des animaux, des végétaux et de l'environnement. En effet, les micro-organismes (dont les bactéries résistantes) et les gènes de résistance sont constamment échangés entre les humains, les animaux, et l'environnement, via simple contact ou via l'alimentation, ainsi qu'au sein du secteur des soins de santé et des exploitations via le mouvement des patients et des animaux. Les résidus de médicaments, y compris d'antimicrobiens, ainsi que les micro-organismes résistants, se retrouvent dans l'environnement, notamment via les eaux usées ou les épandages de déjections d'animaux traités, qui peut agir comme un réservoir et/ou un stimulateur du développement de résistances aux antimicrobiens.

Vu la diversité des compétences concernées, ce projet est le fruit d'un accord avec mes collègues les Ministres fédéraux de l'Environnement et de l'Agriculture, ainsi qu'avec les Ministres des pouvoirs fédéral, régional et communautaire (sous la précédente législature).

L'avant-projet de plan a été présenté le 22 novembre 2019 à près de 200 personnes (représentants d'organisations professionnelles, privées ou publiques, ainsi que les associations scientifiques de la santé humaine, de la santé animale et de l'environnement) lors d'un Stakeholders dialogue. Les éléments discutés lors de cette journée (dont notamment avec des représentants de stations d'épuration des eaux) ont été pris en compte pour la finalisation du projet de plan. Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur le site www.resistanceantimicrobiens.be.

Le projet est actuellement en phase de validation politique par les différents niveaux de pouvoir. L'objectif est d'aboutir avant l'été. La situation épidémique régnante pourra influencer ce timing.

De Minister,

La Ministre,

Maggie DE BLOCK